

MICRO-CRÈCHE



20 A, rue Sadi Carnot
59310 ORCHIES

LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Agrément de 11 enfants

Ouverture du lundi au
vendredi de 7h à 19h



Fermée 4 semaines/ an :
3 en août et 1 semaine
entre Noël et Nouvel an

Repas et couches compris
dans le tarif



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE



CINDY WEYMIENS

GESTIONNAIRE
Educatrice de Jeunes
Enfants



LAETITIA VIDOQUE

REFERENTE
TECHNIQUE
Auxiliaire de
Puériculture



MELANIE MUSI

Animatrice Petite
Enfance



STEPHANIE BURGEAT

Animatrice Petite
Enfance



SABINE COUPE

Animatrice Petite
Enfance



Contrat
d'apprentissage
CAP PETITE ENFANCE

LES ORIENTATIONS ÉDUCATIVES

Grâce au petit nombre d'enfants accueillis, la prise en charge est au plus proche des besoins de l'enfant, tout en lui permettant d'évoluer en collectivité.

La structure a établi un projet d'accueil, remis aux parents lors de l'inscription de leur enfant. C'est un outil nécessaire au travail d'équipe. Il permet d'élaborer des objectifs communs et d'organiser la vie de la micro-crèche de manière à ce que l'enfant passe des journées agréables et adaptés à ses besoins.

Voici ses 4 objectifs de travail :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant par le biais d'un environnement adapté et une prise en charge bienveillante.
- Accompagner l'enfant dans sa socialisation.
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage vers l'autonomie en favorisant sa confiance en lui. (laisser le libre choix, faire seul dès qu'il en acquiert les compétences.)
- Favoriser un climat de confiance avec les familles par le biais d'échanges quotidiens, d'ateliers parents/enfant...

LES ACTIVITÉS D'ÉVEIL

Le jeu est avant tout une source de plaisir. A travers des sensations positives, l'enfant fait des expériences et développe ses compétences cognitives et motrices. Il apprend à jouer, à découvrir en compagnie d'autres enfants et à respecter des règles simples.

Nos activités sont adaptées au développement de l'enfant et toujours proposées et non imposées.







LES REPAS

**FAVORISATION DE
L'AUTONOMIE DE L'ENFANT**

**PRESTATAIRE : API
PREMIERS PAS**

Repas livrés en liaison
froide et réchauffés au
four au sein de la micro-
crèche



**RESPECT DU RYTHME
ALIMENTAIRE DE CHAQUE
ENFANT**



**PRÉSENTATION DES
ALIMENTS CHAQUE
MATIN**



Vaisselle en verre

Continuité de
l'Allaitement
maternel
selon le
souhait des
parents.

LES SORTIES

La micro-crèche a un espace extérieur de 40 mètres carré permettant des sorties régulières.

De plus, nous allons régulièrement au parc MILLENIUM, ainsi qu'au marché du vendredi.





NOS ATOUTS



- Ateliers parents/ enfants
- Entretien de la structure réalisé au VAPODIL
- Un petit potager
- Utilisation du Langage signé
- Evénements tout au long de l'année : CARNAVAL, SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE, CHASSE AUX ŒUFS, Pâques, KERMESSE, HALLOWEEN, ATELIERS DE NOEL ...
- Application OPTIFAMILY avec accès en temps réel du déroulement de la journée de votre enfant et accès aux photos



TARIFS

TARIF SELON LE NOMBRE D'HEURES DE PRÉSENCE HEBDOMADAIRE

Pour une demi-journée : minimum de 5h/ jour

Pour une journée : minimum 8h/jour

Nombre d'H/semaine	tarif à l'heure
41 h et +	= 7.40 euros
33 à 40 h	= 8 euros
26 à 32h	= 8.90 euros
16 à 25h	= 9.50 euros
8h à 15h	= 9.80 euros
1h à 7h	= 9.90 euros
Accueil d'urgence	= 9.90 euros

POUR CONNAÎTRE VOTRE PRISE EN CHARGE

La micro-crèche fonctionne avec la PAJE CMG STRUCTURE.

Voici le tableau barème de la CAF :

Selon vos revenus, vous serez en TRANCHE 1, 2 ou 3.

	REVENUS		
	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Enfants à charge	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	21661	48135	48135
2 enfants	24735	54968	54968
3 enfants	27809	61801	61801
Au-delà de 3	+ 3074	+ 6833	+ 6833

*Ce montant est majoré de 40 % si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants.

SOMME MENSUELLE REMBOURSEE :

Enfant de moins de 3 ans ou non scolarisé :

TRANCHE 1 : 925,26 euros TRANCHE 2 : 797.60 euros TRANCHE 3 : 669,99 euros

Enfant de plus de 3 ans scolarisé :

TRANCHE 1 : 462.63 euros TRANCHE 2 : 398.80 euros TRANCHE 3 : 335 euros

Dans tous les cas, un minimum de 15 % de la facture de la micro crèche restera à votre charge.

LA FACTURATION

La facturation est lissée sur la durée contractuelle. De ce fait, vous payez toujours la même mensualité.

Les congés y sont déjà déduits : 4 semaines de fermeture annuelle (1 semaine à Noël et 3 semaines en août) + 1 semaine que vous pouvez prendre quand vous le souhaitez, en respectant 1 mois de préavis.

UN EXEMPLE DE FACTURATION

42H/ SEMAINE DE BESOIN DE GARDE pour une famille ayant 2 enfants avec 45 000 EUROS de revenus annuels :

Tarif à l'heure : 7,4 euros. Facture mensuelle : 1185,85 euros

Remboursement CAF : 797,60 euros.

MONTANT NET : 388,25 euros

Déduction d'impôts

Les frais de garde donnent droit à un crédit d'impôts : 50% des frais engagés dans la limite de 3 500 € par an (soit une réduction d'impôts pouvant atteindre 1 750 Euros/an).

INSCRIPTION

Vous souhaitez plus de renseignements?

Inscrire votre enfant?

Vous pouvez nous contacter au 03.20.61.06.79

Par mail : mciletaitunefois@gmail.com

Vous pouvez également demander une simulation de facture en renseignant ce formulaire en ligne :

<https://opticreche.fr/inscriptions/questionnaire/ilEtaitUneFois>